

NOTE D'ORIENTATION PLAN BIENNAL 2020-2021



CPAS DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

Introduction

Base légale

Loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS :

Article 72. – Deux fois par législature, au premier et au quatrième budget, est joint un plan triennal.

Le premier plan triennal est accompagné d'un programme de politique générale qui comporte pour la durée de la législature les projets politiques principaux et les moyens budgétaires qui s'y rapportent.

Le plan triennal se compose des documents suivants :

1°) une note d'orientation qui comporte les axes politiques fondamentaux choisis pour les trois prochaines années ;

2°) un plan de gestion qui traduit budgétairement la note d'orientation sous formes d'estimations et de perspectives ;

Le programme de politique générale et le plan triennal sont soumis au Comité de concertation conformément à l'article 26bis §1,8°

Le CPAS de Woluwe-Saint-Pierre n'échappe pas au constat général fait dans la Région de Bruxelles Capitale : la dégradation de sa situation budgétaire.

Malgré notre situation relativement privilégiée par rapport aux autres, notamment les CPAS de la Zone Canal, nous sommes également confrontés à une paupérisation croissante de nos usagers, amenant une explosion de nos dépenses sociales : RI, ERI, aides complémentaires... Exemple : l'enveloppe RI connaît une augmentation de + 10% en 2019.

Principaux débiteurs des recettes du CPAS, les autorités fédérales et régionales ne soutiennent pas correctement les missions déléguées par un financement structurel adéquat.

Tous les CPAS de la Région revendiquent une majoration de l'intervention fédérale dans la prise en charge de ces aides, dont le différentiel actuel impacte gravement les finances locales.

Il en va de même pour les politiques prônées par le Gouvernement régional : la coordination sociale, la médiation de dettes, le soutien dans la lutte contre la précarité énergétique, la politique de l'emploi, l'économie sociale, etc ...

C'est donc dans ce cadre-là qu'a été élaboré les budgets 2020 /2021 avec la volonté :

- de conserver une dotation communale stable de +2 % par rapport à l'initial;
- de maîtriser les dépenses de personnel (aucun nouvel engagement par rapport à 2019 et une augmentation réduite à 2,5% en 2021 par rapport à 2020) ;
- de limiter les dépenses de redistribution à 2 % en 2021 par rapport à 2020 et donc de tableur sur un statu quo ante ;
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement à + 10,19 % en 2020 et + 3,2 % en 2021, représentant 12,50 – 12,64 % du budget total des budgets 2020 et 2021;

Globalement, la part du budget du CPAS de Woluwe-Saint-Pierre affecté à la politique en faveur des aînés de notre commune représente 48,23 % du total des dépenses d'exploitation et 70 % des dépenses d'investissement du budget 2020, soit 12.826.024 € pour les dépenses d'exploitation et d'investissement du budget 2020.

Il servira principalement à entretenir l'outil RRB sans initiatives nouvelles à l'exception de l'aménagement de la cuisine pour la rendre conforme aux prescriptions de l'AFSCA, l'aménagement du parc et les mesures contre la surchauffe du bâtiment (climatisation –stores extérieures), et le déménagement du centre de soins de jour dans les bâtiments complètement rénovés sis Drève du Bonheur 15.

Par ailleurs, nous serons particulièrement attentifs à rendre tous nos immeubles disponibles pour les logements et à participer au projet de construction d'une salle communautaire dans le projet « l'Orée »

En matière d'aide sociale directe, nous concentrerons nos efforts autour de 4 axes :

1. Une gouvernance moderne et exemplaire

1.1. Transparence et participation citoyenne

- Organiser une soirée forum social à l'attention des citoyens de la commune.
Objectif : Sensibiliser le citoyen au travail social réalisé sur le territoire de sa commune.
Action : Les équipes/services/activités/projets/Financements

- Impliquer un réseau bénévole pour le soutien aux familles de candidats réfugiés et hébergées au sein de nos ILA.
Objectif : Permettre un soutien de proximité qui complète celui de l'assistant social.
Action :
 - o Promotion de notre besoin
 - o Remise en place d'un réseau de bénévoles
 - o Formation des bénévoles
 - o Entretien du partenariat CPAS/bénévoles

1.2. Une gestion des finances saine, équilibrée et efficace

- Lutter contre la fraude sociale.

1.3. Une administration performante, au service de toutes et tous

- Optimiser l'utilisation des bâtiments de l'administration pour la mise à disposition de logements à l'attention de publics moins favorisés (transit/ILA)
- Favoriser les synergies avec la commune
 - o Levée des saisies
 - o Projet ressourcerie
 - o Mise à disposition de bâtiments par la commune, au CPAS qui en a la gestion
- Améliorer le volet social du site web du CPAS
 - o Afficher les heures de permanence
 - o Tout autre info aussi affichée sur les écrans d'accueil du CPAS
- Favoriser l'intégration de personnes avec un handicap, au sein du personnel du service social de l'administration

2. Une commune en transition

2.1. Climat

- Distribuer de l'eau via des fontaines et des gobelets en carton plutôt qu'en plastique, à l'accueil du CPAS
- Intégrer dans les appels à soumissionnaires, un maximum de références à des critères de choix en lien avec le respect de l'environnement.

2.2. Bâtiments publics et propriétés communales

- Mettre en place un programme d'éducation au logement (utilisation rationnelle de l'énergie) par notre service logement et énergie, afin de diminuer les consommations d'énergie au sein des logements de transit du CPAS

2.3. Alimentation durable et agriculture urbaine

- Outre la distribution alimentaire de produits non périssables FEAD, permettre la distribution de produits locaux et frais (fruits et légumes)
- Prévoir un accès permanent à l'eau potable pour les personnes sans domicile fixe

2.4. Zéro déchet

- Mettre à disposition de moyens (humains via l'article 60§7 ou logistique via la convention avec le Coup de Pouce) pour la mise sur pied d'un service de collecte à domicile d'encombrants et d'objets réutilisables
- Promouvoir davantage les initiatives de partage d'objets via la tenue de la GIVE BOX au CPAS
- Promouvoir la commande de langes biodégradables pour les usagers du CPAS
- Mettre en place un programme d'éducation au logement (tri des déchets) par notre service logement, afin de diminuer les rejets de déchets au sein des logements de transit du CPAS

2.5. Vers une «Smart City»

- Permettre l'utilisation de modes de paiement électronique au guichets de l'administration (versement sur compte et moins de carte prépayées, paiement Bancontact au Coup de Pouce)

3. Un cadre de vie de qualité, préservé et durable

3.1. Sécurité, prévention et lutte contre les incivilités

- Mettre en place un programme de repérage des personnes sans domicile fixe avec assistance sociale et policière pour assurer leur dignité et leur protection
- Assurer le suivi social et l'intervention en urgence à l'égard des populations les plus vulnérables, en ce compris dans les moments de crise ou de nécessité absolue

3.2. Logement

- Remettre en place une cellule logement, en collaboration avec le service social de la commune.
- Prodiguer des conseils et une éducation au logement pour les locataires du CPAS.
- Accroître le partenariat public/privé pour augmenter l'offre de logements de transit.
- Entretenir le partenariat avec l' AIS le Relais, pour faciliter l'accès des personnes les plus précarisées, au logement.
- Entretenir le partenariat avec la SISP En Bord de Soigne, pour faciliter l'accès des personnes les plus précarisées, au logement.
- Maintenir et développer des formules innovantes de logements tel que les Tiny house, habitats intergénérationnel, transits, ...

4. Une commune au service de chaque citoyen et de son épanouissement

4.1. Famille et soutien à la parentalité

- Offrir des cours de natation à la piscine de Sport-City, pour les personnes les plus précarisées de la commune.

4.2. Action sociale

- Relancer la cellule énergie au sein du service de médiation de dettes
- Maintenir une personne en intégration socioprofessionnelle pour soutenir la logistique à la cellule logement du Service social.
- Rester un CPAS à la pointe de l'intégration professionnelle des bénéficiaires du revenu d'intégration ou de son équivalent.
- Développer un service de vigilance à domicile pour les ménages qui en ont besoin.
- Créer un partenariat rapproché avec la SISP en Bord de Soignes et l' AIS le Relais, pour accorder des logements de façon prioritaire, aux bénéficiaires du revenu d'intégration ou l'équivalent.
- Amplifier la distribution de tickets article 27 pour l'accès à la culture.
- Nouer un partenariat avec le Whall (Centre Culturel de Woluwe-Saint-Pierre), pour la participation et l'implication des plus démunis dans la vie culturelle au sein de la commune.

5. Coût de nos différentes politiques sociales ainsi que celle menées en faveur du troisième âge

5.1. L'aide sociale

Vous trouverez ci-dessous les principales dépenses et recettes d'aide sociale pour 2020 et 2021.

% REMB. MINISTERE	LIBELLE	DEPENSES D'AIDES			RECETTES DE SUBSIDES		
			2020	2021		2020	2021
55,0%	RIS Ordinaires	8320/3331005	2.555.000,00	2.606.100,00	8320/4651005	1.405.250,00	1.433.355,00
100,0%	RIS Réfugié reconnu et apatrides > 5 ans	8320/3334005	543.000,00	553.860,00	8320/4654005	543.000,00	553.860,00
100,0%	Article 60 §7belges	8320/3335005	1.036.000,00	1.056.720,00	8320/4655005	1.036.000,00	1.056.720,00
100,0%	Prime d'installation	8320/3336005	6.500,00	6.630,00	8320/4656005	6.500,00	6.630,00
100,0%	Prime d'installation	8320/3337001	20.500,00	20.910,00	8320/4657001	20.500,00	20.910,00
100,0%	Etrangers	8320/3343021	306.000,00	312.120,00	8320/4653003	306.000,00	312.120,00
100,0%	Article 60§7 étrangers	8320/3349021	78.000,00	79.560,00	8320/4659003	78.000,00	79.560,00
	TOTAL		4.545.000,00	4.635.900,00		3.395.250,00	3.463.155,00

Cela représente un coût de 1.149.750,00 € pour 2020 et 1.172.745 € pour 2021.

5.2. La Résidence Roi Baudouin, le Court-séjours et la Résidence Service

Voici le résultat escompté pour la Résidence Roi Baudouin et le Court-Séjours :

8341 Maison de repos et 8343 Court séjours	Budget 2020	Plan 2021
EXPLOITATION	-868.167,43	-932.209,35
Recettes	9.387.988,57	9.596.495,77
Prestations	4.149.485,00	4.253.222,13
<i>dont intervention des bénéficiaires ou des pensionnaires (16100-08)</i>	3.784.000,00	3.878.600,00
<i>dont intervention des débiteurs alimentaires (16100-09)</i>	6.300,00	6.457,50
Transferts	5.238.503,57	5.343.273,64
Dépenses	10.256.156,00	10.528.705,12
Personnel	7.826.030,00	8.021.680,75
Fonctionnement	2.309.317,00	2.383.215,14
Redistribution	4.000,00	4.080,00
Charges financières	116.809,00	119.729,23
INVESTISSEMENTS	-371.807,00	-379.243,14
Recettes	811.845,00	631.600,00
Interventions	811.845,00	631.600,00
Dépenses	1.183.652,00	1.010.843,14
Investissements	811.845,00	631.600,00
Dette	371.807,00	379.243,14
RESULTATS	-1.239.974,43	-1.311.452,49

Vous trouverez ci-dessous le résultat escompté pour la Résidence Service :

9240 Résidence Service	Budget 2020	Plan 2021
EXPLOITATION	208.788,00	212.163,00
Recettes	290.750,00	296.565,00
Prestations	290.500,00	296.310,00
Transferts	250,00	255,00
Dépenses	81.962,00	84.402,00
Personnel	0	0
Fonctionnement	66.666,0	68.800,00
Redistribution	3.500,00	3.570,00
Charges financières	11.796,00	12.032,00
INVESTISSEMENTS	-59.215,00	-1.185,00
Recettes	80.500,00	41.500,00
Interventions	80.500,00	41.500,00
Dépenses	139.715,00	42.685,00
Investissements	80.500,00	41.500,00
Dette	59.215,00	1.185,00
RESULTATS	43.223,00	210.978,00

5.3. *Le Centre de Soins de jour*

RECETTES	2020	2021
Prestations	54.000,00	55.350,00
Transferts	173.295,00	176.761,00
Total	227.295,00	232.111,00

DEPENSES	2020	2021
Personnel	259.535,00	266.023,00
Fonctionnement	52.709,00	54.396,00
Facturation interne	40.400,00	41.208,00
Total	352.644,00	361.627,00

RESULTATS	-125.349,00	-129.516,00
------------------	--------------------	--------------------

5.4. *Les personnes âgées placées dans d'autres maisons de repos*

Voici les prévisions pour 2020 et 2021 :

8320/3340011 Frais hébergement	2020	2021
Recettes	40.000,00	40.800,00
Dépenses	150.000,00	153.000,00
Total	-110.000,00	-112.200,00

5.5. *Le Service d'aides aux familles ainsi que Contact 80+*

RECETTES	2020	2021
Prestations	77.000,00	78.925,00
Transferts	303.915,00	309.993,30
Total	380.915,00	380.915,00

DEPENSES		
Personnel	817.150,00	837.578,75
Fonctionnement	28.867,00	29.790,74
Redistribution		0,00
Charges financières		0,00
Facturation interne	10.950,00	11.223,75
Total	856.967,00	878.593,24

RESULTATS	-476.052,00	-497.678,24
------------------	--------------------	--------------------

EN CONCLUSION,

Les estimations pour le plan biennal 2020-2021 ont été très prudentes.

Il est évident que si des éléments exceptionnels devaient se produire, nous serions alors dans l'obligation de solliciter une majoration de l'intervention communale pour couvrir ces dépenses supplémentaires.

En effet, notre CPAS est tributaire d'une multitude de paramètres extérieurs sur lesquels il n'a aucune prise.